Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230925-CC2023-208-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/10/2023
Notification : 11/10/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE TOURISME

Mise à jour des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme

Rapporteur : Jérôme DEPONDT
N°CC2023-208

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**64**
Nombre de pouvoirs	**13**
Votants	**77**
Secrétaire de séance : Pierre LEPORTIER	

L'an 2023, le 25 septembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 19 septembre, s'est réuni à Ezy-sur-Eure sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX); M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Christian GUILLLOT (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) M. Eric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT LUBIN DES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230925-CC2023-208-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2023
Publication : 27/10/2023

JONCHERETS) ;M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET); Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAU-DUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ;M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS); M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ;

Pouvoirs :

Mme Chantal DESEYNE (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) donne pouvoir à M. Talal ABDELKADER (Dreux) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Dominique DUVAL (EZY-SUR-EURE) donne pouvoir à M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) donne pouvoir à M. Patrick RIEHL (SAINT REMY SUR AVRE) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) donne pouvoir à M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT); Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT ANGE ET TORCAY); Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) donne pouvoir à M. Loïc BARBIER (BREZOLLES); Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230925-CC2023-208-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/10/2023
Notification : 27/10/2023

Il a été exposé que,

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a institué un Office de Tourisme communautaire, l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux, sous forme de régie dotée de l'autonomie financière en application de l'article L. 1412-2 du code général des collectivités territoriales sur l'ensemble du périmètre de l'Agglo du Pays de Dreux.

L'Office de Tourisme est administré par un conseil d'exploitation pour les régies dotées de la seule autonomie financière.

L'article 6 des statuts de l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dispose que les membres du conseil d'exploitation sont désignés par le conseil communautaire sur proposition du Président. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes formes.

L'article 7 dispose que le conseil d'exploitation est réparti en deux collèges :
- 13 représentants titulaires et 13 représentants suppléants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;
- 12 représentants titulaires et 12 représentants suppléants des professions et activités intéressées par le tourisme ;

Chaque membre titulaire est représenté par un membre suppléant. Chaque binôme titulaire/suppléant bénéficie d'une voix délibérative. En présence d'un titulaire et de son suppléant, seul le titulaire peut voter. Le suppléant peut toutefois participer aux débats. S'il est absent, un titulaire peut donner pouvoir uniquement à son suppléant. Les membres du conseil d'exploitation de l'Office du Tourisme ont été désignés par délibération du conseil communautaire n°2020-83 le 23 juillet 2020.
Au sein du collège des professions et activités intéressées par le tourisme, et à la suite de la démission de Madame CASSOURA, présidente d'une association du patrimoine à Saint-Lubin-des-Joncherets, il convient de désigner un nouveau représentant titulaire.
Monsieur le Président propose de désigner Monsieur Charles JOBERT, président de l'association des « Églises ouvertes en Eure-et-Loir ».

Références règlementaires :
VU *le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L..2121-22 et L.5211-40-1 ;*
VU *la délibération n° 2020-216 du 2 novembre 2020 portant désignation des membres des commissions thématiques,*
VU *le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1412-2 et suivants et L.5216-5 ;*
VU *la délibération n° 2020-83 du 23 juillet 2020 portant désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office du Tourisme.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230925-CC2023-208-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/10/2023
Publication : 10/10/2023

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : APPROUVE la désignation du nouveau membre tel que présenté ci-dessus ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président de l'Office de Tourisme à lancer toutes les démarches et à signer tous les documents y afférents

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le : 10/10/2023 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 10/10/2023** **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Pierre LEPORTIER** **Secrétaire de séance**